

**50e ANNIVERSAIRE DE LA CONFÉRENCE
DES ARBITRES DU QUÉBEC**
Un demi-siècle de réflexion et d'évolution

Vendredi 1^{er} novembre 2024

Centre Mont-Royal

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

8h00 Inscription

9h00 Ouverture du colloque
M^e Dominic Garneau, Président de la Conférence des arbitres du Québec

9h15 Discours du ministre du Travail, Me Jean Boulet

9h30 Les jalons de l'histoire de l'arbitrage

L'arbitrage des griefs n'a pas toujours été la voie privilégiée pour le règlement des litiges découlant de la convention collective. Il faudra attendre le début des années 60 pour qu'il s'impose. Il est important de dresser les principaux jalons de l'histoire de l'arbitrage pour comprendre comment est née la fonction d'arbitre de grief et de là, la Conférence des arbitres du Québec.

M^e Jean-Yves Brière, arbitre

10h15 Pause

10h30 L'imprégnation du droit public en arbitrage

L'application par les arbitres des lois protégeant les droits fondamentaux de la personne constitue l'un des grands bouleversements des 50 dernières années dans le monde de l'arbitrage de griefs. Originellement ancré dans le droit privé, l'arbitrage est aujourd'hui profondément imprégné par le droit public. Nos panélistes, auteurs et autrices de textes traitant de ces sujets, passeront en revue divers enjeux actuels liés aux droits fondamentaux tout en tentant d'anticiper certains des prochains débats.

Animateur : Honorable Lukasz Granosik, J.C.S.

Panélistes :

M^e Jean-François Pednault, Monette Barakett (Absentéisme et invalidité)

M^e Sophia Rossi, RBD avocats (Filature)

M^e Marie-Claude St-Amant, MMGC (Renseignements personnels et fouille abusive)

M^e Carl Trudeau, Fasken (Surveillance électronique)

12h00 Lunch sur place

13h30 Mesures disciplinaires et administratives : voies tracées et en construction

Les modèles d'intervention en matière disciplinaire et administrative ont évolué à certains égards, mais peu pour d'autres. Nos panélistes, autrices et auteurs de textes portant sur ces sujets, discuteront de la gestion disciplinaire et administrative ainsi que du traitement des déclarations à l'embauche et des violences sexuelles pour proposer des alternatives ou un recadrage, tant pour en améliorer l'efficacité que pour assurer son adéquation avec l'évolution du droit.

Animateur : Me Marc Mancini, arbitre (Administration de la preuve)

Panélistes :

M^e Cynthia Beaumier, Fédération des cégeps (Violences sexuelles en situation d'autorité)

M^e Jacqueline Bissonnette, Poudrier Bradet (Fausses déclarations à l'embauche)

M^e Matthieu Désilets, Monette Barakett (Congédiement pour incompétence)

M^e Alexandre Pinard, Lavery (Gestion disciplinaire)

15h00 Pause

15h15 L'arbitrage de griefs à l'aube de sa 3^{ème} vague : réflexions croisées et perspectives

« *L'avenir a le don d'arriver sans prévenir* » (G. F. Will). Comme pour toutes les institutions, l'arbitrage de griefs est directement interpellé par les constantes mutations de notre société et du droit du travail et devra continuer à s'y adapter au cours du prochain demi-siècle. Échanges prospectifs intergénérationnels entre travailistes stimulés par cet avenir à créer.

Animatrice : Honorable Manon Savard, Juge en chef de la Cour d'appel du Québec

Panélistes :

M^e Denis Nadeau, arbitre

M^e Andréa Talarico, professeure - École des sciences de la gestion de l'UQAM

16h15 Remerciements et conclusion

M^e Francine Lamy, arbitre & Présidente du Comité de formation de la Conférence des arbitres du Québec

16h30 Cocktail du 50^e anniversaire de la Conférence des arbitres du Québec